



communiqué de presse
www.ac-reims.fr



mardi 2 décembre 2014

Proposition académique de nouvelle carte de l'éducation prioritaire

Après avoir consulté l'ensemble de ses partenaires, l'académie de Reims va proposer à la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche la liste des 10 REP+ et 20 REP constituant la nouvelle carte de l'éducation prioritaire de l'académie.

La politique nationale d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

La nouvelle carte des réseaux prioritaires est construite sur la base d'un indice social prenant en compte 4 critères ([voir infographie correspondante](#)) dont l'évolution sera réétudiée tous les quatre ans

La refondation de l'éducation prioritaire s'accompagne de 14 nouvelles mesures visant à favoriser la réussite de tous. Bénéficiant de classes aux effectifs allégés, les enseignants de ces écoles et collèges verront leur travail valorisé par une meilleure rémunération et un avancement de carrière facilité. Les enseignants de REP+ disposeront d'un temps de service aménagé, ce qui leur permettra de consacrer davantage de temps au travail en équipe et au suivi des élèves. Dans les écoles de l'ensemble des réseaux, un maître supplémentaire sera affecté afin de favoriser le travail collectif des enseignants pour mieux identifier les besoins de chaque élève.

Pour les établissements sortant de l'éducation prioritaire à la rentrée 2015, des mesures de sauvegarde prévoient le maintien de l'indemnité pendant trois années. Les 5 réseaux sortant de l'éducation prioritaire se verront accompagnés dans le but de répondre aux besoins spécifiques de chaque école et collège.

En savoir plus sur les objectifs, les moyens et la méthode :

> consulter la [refondation de l'éducation prioritaire](#) sur www.education.gouv.fr

> notre précédent [communiqué de presse](#) sur www.ac-reims.fr

Contacts presse : Romain Miot et Yann Yver
tél. 03 26 05 20 75 | 03 26 05 69 82 | port. 06 42 12 44 59 | 06 73 51 32 65
ce.com@ac-reims.fr
www.ac-reims.fr | suivre [@academie_reims](https://twitter.com/academie_reims)

Liste des établissements en REP+ et REP (un astérisque signifie que l'établissement intègre les réseaux d'éducation prioritaire)

Département	Commune	Collège tête de réseau	REP / REP +
ARDENNES	SEDAN	LE LAC	REP+
ARDENNES	CHARLEVILLE-MEZIERES	ROGER SALENGRO	REP+
ARDENNES	CHARLEVILLE-MEZIERES	LEO LAGRANGE	REP+
ARDENNES	FUMAY	LES AURAINS	REP
ARDENNES	VRIGNE-AUX-BOIS	PASTEUR	* REP
ARDENNES	NOUZONVILLE	JEAN ROGISSART	* REP
ARDENNES	CHARLEVILLE-MEZIERES	ROUGET DE LISLE	REP
ARDENNES	BOGNY-SUR-MEUSE	JULES FERRY	REP
ARDENNES	CHARLEVILLE-MEZIERES	FRED SCAMARONI	REP
ARDENNES	REVIN	GEORGE SAND	REP
AUBE	LA CHAPELLE-SAINT-LUC	PIERRE BROSSOLETTE	REP+
AUBE	LA CHAPELLE-SAINT-LUC	ALBERT CAMUS	REP+
AUBE	TROYES	LES JACOBINS	REP
AUBE	TROYES	MARIE CURIE	REP
AUBE	TROYES	PIERRE ET FRANCOIS PITHOU	* REP
AUBE	ROMILLY-SUR-SEINE	PAUL LANGEVIN	* REP
AUBE	ROMILLY-SUR-SEINE	LE NOYER MARCHAND	REP
HAUTE-MARNE	SAINT-DIZIER	ANNE FRANK	REP+
HAUTE-MARNE	JOINVILLE	JOSEPH CRESSOT	REP
HAUTE-MARNE	CHAUMONT	LA ROCHOTTE	REP
HAUTE-MARNE	SAINT-DIZIER	LUIS ORTIZ	REP
MARNE	REIMS	JOLIOT-CURIE	REP+
MARNE	REIMS	COLBERT	REP+
MARNE	REIMS	GEORGES BRAQUE	REP+
MARNE	REIMS	PAUL FORT	REP+
MARNE	VITRY-LE-FRANCOIS	LES INDES	* REP
MARNE	REIMS	MARYSE BASTIE	* REP
MARNE	SERMAIZE-LES-BAINS	LOUIS PASTEUR	REP
MARNE	REIMS	FRANCOIS LEGROS	REP
MARNE	REIMS	TROIS FONTAINES	* REP

Liste des établissements sortant de l'éducation prioritaire :

ARDENNES	RETHEL	ROBERT DE SORBON
MARNE	CHALONS-EN-CHAMPAGNE	NICOLAS APPERT
MARNE	FAGNIERES	LOUIS GRIGNON
MARNE	EPERNAY	TERRES ROUGES
MARNE	FRIGNICOURT	PIERRE-GILLES DE GENNES